

# AVIS IMPORTANT CONCERNANT : MODERNA POUR LES MANITOBAINS ÂGÉS DE 30 ANS ET PLUS

En raison de l'approvisionnement limité en vaccins Pfizer, tous les adultes âgés de 30 ans ou plus devraient recevoir le vaccin Moderna pour la première, deuxième ou troisième dose, peu importe le vaccin qu'ils ont reçu précédemment.

## Pourquoi le Manitoba apporte-t-il ce changement maintenant?

Les personnes âgées de 12 à 29 ans font face à un risque accru de myocardite et de péricardite (inflammation du muscle cardiaque et de la paroi du cœur), un effet secondaire rare, à la suite de l'administration d'un vaccin à ARNm. Le risque accru semble moins élevé avec le vaccin Pfizer que le vaccin Moderna dans le groupe d'âge de 12 à 29 ans. Ce changement est apporté maintenant dans le but de conserver une quantité suffisante de vaccins Pfizer pour les adolescents et les jeunes adultes, tout en offrant un vaccin à ARNm sécuritaire et efficace aux personnes âgées d'au moins 30 ans, qui ne courent pas le même risque accru de myocardite et de péricardite.

Ce risque accru de myocardite et de péricardite n'a pas été constaté chez les adultes âgés de 30 ans ou plus, quel que soit le type de vaccin reçu (Moderna ou Pfizer).

## L'administration de différents vaccins contre la COVID-19 est-elle sécuritaire et efficace?

Oui. Les vaccins Moderna et Pfizer sont sécuritaires et efficaces, et l'un ou l'autre peut être utilisé chez les adultes d'au moins 30 ans pour la deuxième ou la troisième dose, peu importe les vaccins contre la COVID-19 administrés précédemment. Lorsque c'est possible, les responsables de la santé publique du Manitoba recommandent que les gens obtiennent le même vaccin à ARNm pour toutes les doses, sauf si le produit n'est pas disponible, dans lequel cas l'un ou l'autre vaccin à ARNm peut être utilisé de façon sécuritaire et efficace, et la vaccination ne doit pas être reportée. Ce conseil est conforme aux pratiques des spécialistes en vaccination partout au Canada.

Pour en savoir plus sur les exigences de voyage canadiennes, consultez le site Web du gouvernement du Canada au : [voyage.gc.ca/voyage-covid](https://voyage.gc.ca/voyage-covid).

Compte tenu de la réserve actuelle de vaccins Pfizer, les doses Pfizer NE SERONT PAS offertes aux personnes âgées d'au moins 30 ans.

Si vous avez des questions concernant l'administration d'un vaccin à ARNm différent de celui de votre dernière dose du vaccin contre la COVID-19, adressez-vous à la personne qui administre le vaccin ou à un fournisseur de soins de santé.

## Dois-je obtenir le même vaccin pour les voyages?

Si vous envisagez de voyager hors du Canada, vérifiez les exigences de vaccination de votre destination, en gardant à l'esprit que ces exigences peuvent changer fréquemment alors que la situation de COVID-19 continue d'évoluer rapidement partout dans le monde. La vaccination ne doit pas être retardée en raison d'un voyage potentiel dans l'avenir, puisque les exigences relatives aux voyages peuvent continuer de changer et d'évoluer.

Beaucoup de pays ont adopté la pratique du mélange des vaccins contre la COVID-19. Par exemple, en date du 4 janvier 2021, pour voyager aux États-Unis, les personnes sont considérées comme entièrement vaccinées si deux semaines (14 jours) se sont écoulées depuis l'administration de la deuxième dose de toute combinaison de vaccins contre la COVID-19 acceptés, administrés au moins à 17 jours d'intervalle. Cette directive pourrait changer fréquemment; il est fortement recommandé que les personnes examinent les exigences de leur pays de destination avant leur départ lorsqu'elles voyagent à l'extérieur du Canada.

#PROTEGEONS LE MB 